



Calculez votre Quotient Familial et visualisez vos taux de prises en charge

Inscrivez :

1 / Votre revenu fiscal de référence

2/ Celui de votre conjoint
(si vous êtes célibataire ou marié, ne remplissez pas ce champ)

3/ Le nombre de personnes du foyer fiscal
(y compris vous-même)

Votre Quotient Familial :

Vos taux de prises en charge séjours :

Séjours FNAS :

Secteur associatif :

Secteur marchand :

Colonies :

Votre taux de prise en charge loisirs :

Taux :

Prix du ticket :

Plafond par personne :

Maximum 31 chèques par personne
(chèques disques sur le seul plafond de l'ouvrant droit)

CE DOCUMENT N'ENGAGE PAS LA RESPONSABILITÉ DU FNAS